

Demande de raccordement ENEDIS pour une installation ≤ 36 kVA

Tutoriel détaillé
V6 - Mise à jour mai 2023



Introduction

- Ce document a pour objectif de vous guider dans vos demandes de raccordement pour les installations **inférieures ou égales à 36 kVA**
- Les installations > 36 kVA sont gérées par un autre service d'ENEDIS et font donc l'objet d'une procédure de raccordement différente : voir DEV_TECH_07B_GUIDE_RACCO_SUP36
- D'autres ressources sont à votre disposition pour vous aider:
 - [Procédure de traitement des demandes de raccordement ≤ 36 kVA](#) (ENEDIS, décembre 2019)
 - [Mode d'emploi « Raccorder son installation de production »](#) (ENEDIS, novembre 2018)
 - [Livret producteur d'EDF OA pour les installations ≤ 100 kWc](#) (2021)
 - [Présentation d'ENEDIS sur la qualification d'une demande de raccordement en production Basse Tension](#) et [foire aux questions associée](#) (ENEDIS, avril 2023)
 - Etapes principales de la demande de raccordement : outil DEV_TECH_06_PROCEDURE_RACCO

Documents à préparer

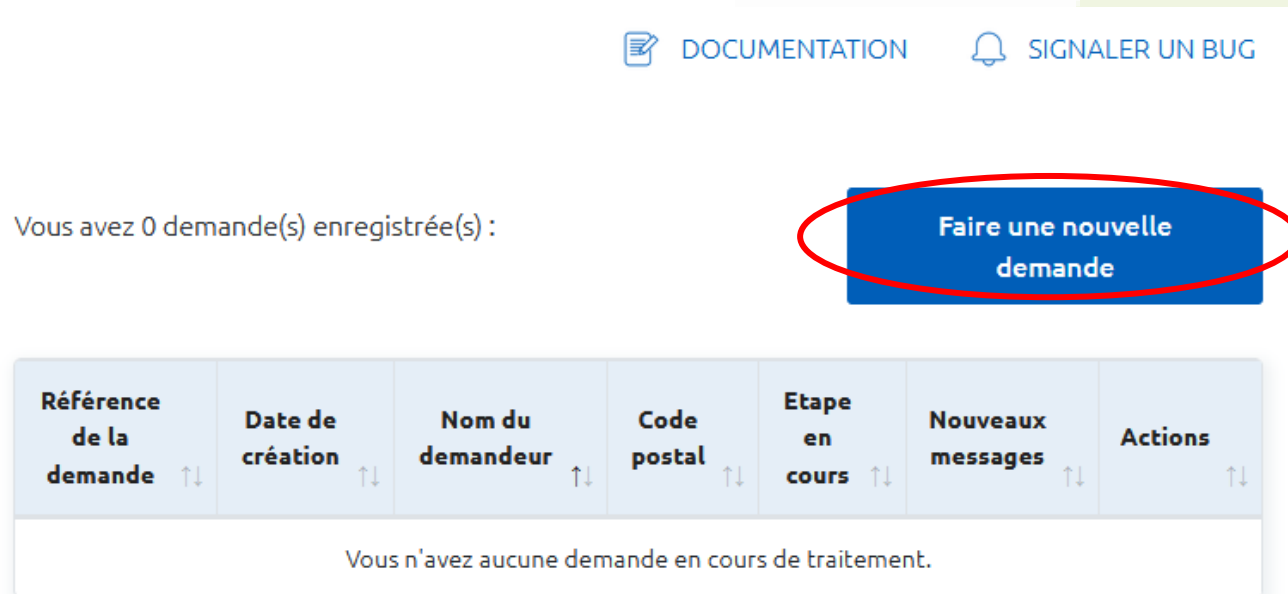
- Nécessaires pour passer la demande de raccordement :
 - KBIS de la société ou avis de situation au répertoire SIREN
 - Plan de masse
 - Coordonnées géodésiques du champ PV (Points GPS des extrémités de l'installation)
 - Photos du compteur existant ouvert et fermé
 - Copie du certificat de non opposition à la déclaration préalable ou récépissé de dépôt (possible pour les installations de moins de 6 kVA par phase uniquement)
 - Certification attestant de la qualification de l'installateur : [voir sur photovoltaïque.info les qualifications agréées selon la puissance de l'installation](http://photovoltaïque.info)
 - Avis technique de la solution d'intégration au bâti si demande de la prime d'intégration paysagère : [voir les solutions agréées](#)
- Autres documents demandés mais non nécessaires pour compléter la demande :
 - Plan de situation
 - Plan cadastral
 - Photos
 - Copie de la promesse de bail signée avec la société CV
 - Copie du titre de propriété du propriétaire : le dernier avis d'imposition foncière convient.
 - Si bâtiments d'habitation mitoyens avec propriétaires différents : [attestation d'architecte](#) certifiant que les bâtiments sont structurellement indépendants

Création d'un compte

- Aller sur <https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/login/>
- Créer un compte en tant que Client final (la société Centrales Villageoises). Il est également possible de faire une demande pour un tiers, vous pouvez donc utiliser votre compte personnel.

Déroulé de la demande de raccordement (1/20)

- Depuis votre Espace Client, cliquer sur « Faire une nouvelle demande »



DOCUMENTATION SIGNALER UN BUG

Vous avez 0 demande(s) enregistrée(s) :

Faire une nouvelle demande





Référence de la demande ↑↓	Date de création ↑↓	Nom du demandeur ↑↓	Code postal ↑↓	Etape en cours ↑↓	Nouveaux messages ↑↓	Actions ↑↓
Vous n'avez aucune demande en cours de traitement.						

- Choisir le type de demande « Production d'électricité dont augmentation de puissance » puis Commencer
- Renseigner la commune du chantier et cliquez sur « Démarrer la demande »

Déroulé de la demande de raccordement (2/20)

- Vous arrivez sur une nouvelle page, un numéro de demande s'affiche. Les informations suivantes vous sont demandées :

Création d'une nouvelle demande de prestation liée au raccordement <= 36 kVa

 RACCORDER  MODIFIER ou SUPPRIMER  AUTO CONSOMMATION TOTALE  AUGMENTATION PUISSANCE OAPV

Demande N° 2187C5E857855

PRÉCISIONS TECHNIQUES DE VOTRE PROJET

Nature de votre projet * :

Raccorder une installation de production avec injection totalité

Ce projet est-il destiné à intégrer une opération d'auto-consommation collective ? *

Oui Non

Le projet nécessite une autorisation d'urbanisme de type * :


Déclaration préalable Permis de construire
 Autre type d'autorisation administrative
 Aucune

Préciser ici si vous souhaitez vendre la totalité de la production, ou bien faire de l'autoconsommation (dans ce cas c'est au nom du consommateur qu'il faut faire la demande)


Déroulé de la demande de raccordement (3/20)

Filière de production * :

Technologie * :


Le producteur souhaite-t-il bénéficier de l'obligation d'achat ? *  Oui Non

Responsable d'équilibre * :

Le demandeur souhaite que la construction des ouvrages dédiés au raccordement * : Soit réalisée par Enedis Soit réalisée par ses soins dans le cadre de l'article L.342-2 du code de l'énergie 

QUELLE ÉCHÉANCE POUR VOTRE PROJET

Veuillez nous préciser à quelle échéance vous souhaitez réaliser votre projet, sachant qu'une date précise vous sera confirmée par Enedis en fonction de la complexité des travaux à mener une fois l'instruction de votre dossier terminée.

Date souhaitée de mise en service * : 

Observations :

Choisir de faire réaliser ses travaux par ENEDIS, l'autre option rajoutant beaucoup de complexité pour le porteur de projet sans gain économique significatif pour des projets de cette taille.

Définir la date souhaitée de mise en service. Généralement, prévoir entre 5 à 12 mois.

Déroulé de la demande de raccordement (4/20)

LOCALISATION DE VOTRE PROJET

Merci de renseigner aussi précisément que possible les éléments permettant de localiser votre chantier.

Commune * :

69008, LYON 8E ARRONDISSEMENT

Modifier

Veillez cliquer sur la carte pour positionner votre chantier afin de calculer vos références cadastrales.



Identifier l'immeuble concerné sur la carte interactive. L'adresse, les coordonnées et les références cadastrales se remplissent automatiquement en dessous

Déroulé de la demande de raccordement (5/20)

ADRESSE DES TRAVAUX

Numéro :

8

Voie * :

PROMENADE JULIETTE GUILLOT

Complément d'adresse :

L'installation est prévue * :

- Sur un immeuble ou site collectif
- Sur un site individuel

Si le bâtiment dispose d'un branchement collectif (colonne montante...) indiquer « site collectif »

Références cadastrales ⓘ

N° de section :

AT

N° de parcelle :

9 ⓘ

Latitude (Coord GPS) * :

45.734672487 ⓘ

Longitude (Coord GPS) * :

4.873102752 ⓘ

Vérifier les informations

Déroulé de la demande de raccordement (6/20)

VOUS COLLECTEZ CETTE DEMANDE EN TANT QUE :

Bénéficiaire du projet Mandataire Tiers autorisé

Sélectionner « bénéficiaire du projet » si vous effectuez la demande de raccordement avec le compte ENEDIS de la CV et que le projet est en vente totale. Si la demande est effectuée par un mandataire, prévoir un mandat.

PRODUCTEUR

Le producteur est la société Centrales Villageoises si le projet est en vente totale, et l'occupant du bâtiment si c'est de l'autoconsommation.

Type de bénéficiaire :

Entreprise

Dénomination sociale * :

SAS CENTRALES VILLAGEOISES FICTIVES

SIRET du site de production * :

84211361500012

Indiquer ici le SIRET du siège de la société

N° SIREN :

842113615

Commune RCS * :

LYON

Capital (€) * :

82000

Capital social déclaré au Greffe

Déroulé de la demande de raccordement (7/20)

Code NACE * : Code NACE 35.11 : production d'électricité

Type d'entreprise * : ?

Forme juridique * : Ou SCIC le cas échéant

Représenté par :

Fonction du représentant :

Adresse

Adresse identique à l'adresse des travaux * : Oui Non Adresse du producteur : il s'agit donc de l'adresse du siège de la société

Pays * :

Code postal * :

Commune * :

Déroulé de la demande de raccordement (8/20)

Numéro :

18

Voie * :

RUE GABRIEL PERI

Complément d'adresse :

Coordonnées

Téléphone principal * :

0749497524

Téléphone secondaire :

Courriel :

etienne.jouin@centralesvillageoises.fr

Références client

Votre référence de dossier :

Centrales Villageoises Fictives_Mairie Lyon 8e

Nom du site :

Mairie LYON 8e_CV Fictives

Références client à choisir soi-même : voir les petites bulles informatives à droite pour choisir un libellé pertinent
→ Indiquer « Centrales Villageoises » pour faciliter le travail d'ENEDIS s'il faut retrouver votre dossier par la suite

Déroulé de la demande de raccordement (9/20)

VOUS SOUHAITEZ DÉCLARER DES INTERVENANTS

L'intervenant est un professionnel qui peut être contacté par Enedis lors de la réalisation des travaux (architecte, installateur électricien, syndic de copropriété...).

La demande possède-t-elle un intervenant ?

Oui Non

Oui : donner le nom de l'installateur (cette information pourra être modifiée après la demande).

 **INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN** 

Typologie * :

Dénomination sociale * :

N° SIREN :

Représenté par :

Coordonnées

Déroulé de la demande de raccordement (10/20)

- Cliquez sur « Suivant » : on arrive sur la seconde page du formulaire

CONTEXTE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Le site est déjà raccordé en électricité pour un usage de consommation ? ^{*} Oui Non

Pour un usage de production ? ^{*} Oui Non

INFORMATIONS SUR LE RACCORDEMENT CONSOMMATION EXISTANT

Le producteur est titulaire du contrat ^{*} : Oui Non

Nom du titulaire : ⁱ

Mairie de Lyon

Numéro du PDL (point de livraison) : ⁱ

Le point de livraison sera placé dans un nouveau coffret de coupure en limite de parcelle.

Déroulé de la demande de raccordement (11/20)

AUTRES DEMANDES EN COURS


Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de consommation ? *

Oui Non


Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de production ? *

Oui Non

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Puissance installée de production * : 

30 kVA


Puissance de raccordement demandée * : 

30 kVA

Type de raccordement * :

Monophasé  Triphasé

Si l'installation ne comporte pas d'onduleurs, les unités de production doivent respecter le tableau 55B de la NF C 15-100 (intensités maximales de démarrage des moteurs) ; à défaut le signaler à Enedis en vue d'une étude électrique spécifique..

Phase 1 * : 

10 kVA

Phase 2 * :

10 kVA

Phase 3 * :

10 kVA

Puissance de raccordement demandée. Il convient d'avoir réfléchi à la question au préalable car il peut être intéressant de limiter la puissance de raccordement par rapport à la puissance de l'onduleur. Plus d'infos [ici](#).

Forcément en triphasé pour les installations >6 kVA

Indiquer la répartition par phase (trois tiers idéalement)

Déroulé de la demande de raccordement (12/20)

Points géodésiques ^{*} : 



Dessiner ensuite l'emprise du champ photovoltaïque sur la carte interactive.

4 clics permettent de définir un quadrilatère. Les coordonnées GPS des sommets sont automatiquement complétées dans les cases en dessous de la carte,

Les coordonnées du champ PV permettent à EDF Obligation d'Achat de vérifier la bonne application de la règle de la puissance Q : Voir slides 6 à 8 de

[ANIM TECH 02 TARIF2021](#)

Point 1 [*] :	Latitude [*] :	<input type="text" value="45.734735"/>	N45°44'5.046"	Longitude [*] :	<input type="text" value="4.873048"/>	E4°52'22.973"
Point 2 [*] :	Latitude [*] :	<input type="text" value="45.734670"/>	N45°44'4.812"	Longitude [*] :	<input type="text" value="4.873233"/>	E4°52'23.639"
Point 3 [*] :	Latitude [*] :	<input type="text" value="45.734586"/>	N45°44'4.51"	Longitude [*] :	<input type="text" value="4.873204"/>	E4°52'23.534"
Point 4 [*] :	Latitude [*] :	<input type="text" value="45.734655"/>	N45°44'4.758"	Longitude [*] :	<input type="text" value="4.872989"/>	E4°52'22.76"

Déroulé de la demande de raccordement (13/20)


Le producteur est-il propriétaire du bâtiment ? * 

Oui Non

Voir slide 4 de [ANIM TECH 02 TARIF2021](#)
Les installations en surimposition ou sur toiture plate respectent bien ces critères

Propriétaire du bâtiment * :


Ville de LYON

Puissance crête respectant les critères généraux d'implantation : 


36

kWc

Voir slides 5 et 11 de [ANIM TECH 02 TARIF2021](#)
(prime à intégration paysagère)
Si vous la demandez, un avis technique vous sera demandé (voir slide 22)

Souhaitez-vous bénéficier de la Prime tuile ? * 


Oui Non

Valeur Q * : 

0

kWc

Voir slides 6 à 8 de [ANIM TECH 02 TARIF2021](#) et la [ressource d'EDF OA](#)

Disposez-vous d'une ou plusieurs attestation(s) d'architecte ? * 

Oui Non

Surface totale des panneaux * :

220

Nécessaire au cas où vous avez une puissance Q déclarée mais que les installations PV concernées sont sur des bâtiments d'habitation structurellement indépendants

Déroulé de la demande de raccordement (14/20)

RACCORDEMENT D'INSTALLATIONS GROUPÉES

Le Demandeur atteste qu'il n'a aucun projet déjà raccordé ou en file d'attente pour une Installation utilisant le même type d'énergie, ayant le même code INSEE que le Site de production concerné, et appartenant à la même société ou à une société qui lui est liée au sens de l'article L 336-4 du code de l'énergie. * :

Oui Non

STOCKAGE D'ÉNERGIE

Existence d'un stockage d'énergie * :

Oui Non

Un raccordement groupé est réalisable dans le cas où vous avez plusieurs installations proches géographiquement (qui seront donc branchées sur le même poste ENEDIS), et dont le planning de raccordement est le même. Solliciter un raccordement groupé permet normalement de réaliser des économies. Il est vivement conseillé de prendre contact avec ENEDIS au préalable pour étudier la faisabilité d'un tel branchement.

Déroulé de la demande de raccordement (15/20)

PROTECTION DE DÉCOUPLAGE

Cette protection est * :

- Intégrée aux onduleurs
- Assurée par un relai externe conforme DIN-VDE
- Assurée par une protection de type B1

ONDULEUR(S)

Onduleur de type 1 :

Marque * :

SOLAR EDGE

Modèle * :

SE30K

Nombre d'onduleur(s) de ce type * :

1

Il est possible de changer de modèle d'onduleur suite à la demande de raccordement, à condition que la puissance d'injection demandée (plus haut dans la demande, 30 kVA dans le présent exemple) ne change pas. Il est tout à fait possible de brider l'onduleur si besoin.

En cas de changement de puissance d'injection, une reprise d'étude par ENEDIS est obligatoire, et à la charge de la CV

Déroulé de la demande de raccordement (16/20)

- Cliquez sur suivant pour accéder à la dernière page du formulaire. Un récapitulatif de la demande s'affiche :

VOTRE PROJET

 **Raccorder une installation de production avec injection totalité
situé au : 8, PROMENADE JULIETTE GUILLOT, 69008 LYON 8E ARRONDISSEMENT
L'usage : Production
Au bénéfice de SAS CENTRALES VILLAGEOISES FICTIVES - Mme Marie MARTIN - 18, RUE
GABRIEL PERI, 69100 VILLEURBANNE
Pour une échéance souhaitée au 09/07/2022**

Lors de la demande de mise en service, il vous sera demandé d'attester de la conformité de votre installation aux prescriptions du règlement CE 2016/631, de l'arrêté gridcode du 09/06/2020 et de la [DTR d'Enedis](#).

ACTIONS SUR VOTRE DEMANDE

 [Imprimer la demande](#)

En cochant cette case, vous vous engagez à communiquer à EDF-OA, sur simple demande, les éléments permettant d'identifier la propriété du bâtiment (ou ombrière) d'implantation de l'installation objet de la demande, ainsi que l'éventuel document d'architecte (alinéas 3 et 4 de l'article 5 de l'arrêté du 06 octobre 2021).*

- Vous devez enfin charger les pièces jointes à la demande

Déroulé de la demande de raccordement (17/20)



LES DOCUMENTS INDISPENSABLES À L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Avertissement : Les documents suivants sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier dans les délais.

Plan de masse*

Il s'agit d'une représentation de la construction avec l'illustration des accès à la voie publique et des branchements sur les réseaux. L'échelle doit être précisée sur le plan afin d'apprécier les longueurs.

[Ajouter document\(s\)](#)

Deux photos de votre installation sont obligatoires : une photo du panneau de comptage et une photo du coffret Enedis*

[Ajouter document\(s\)](#)

Autorisation d'urbanisme*

L'arrêté de permis de construire (il est obligatoire en particulier pour une éolienne dont la hauteur mât + nacelle au-dessus du sol est supérieure à 12 mètres) ou la déclaration préalable (DP) De travaux (comprendre : certificat de non-opposition au projet ; toutefois le récépissé de dépôt de la DP peut suffire à cette étape si la puissance de raccordement ne dépasse pas 6 kVA sur aucune phase); la DP est obligatoire en particulier pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un toit existant, ou toute autre autorisation administrative requise (pour l'implantation par exemple d'une nouvelle installation hydraulique). À noter que c'est la date de réception de la demande complète, donc avec ce document quand il est nécessaire, qui sera utilisée pour classer l'ordre d'arrivée de projets concurrents sur un même réseau. Si cette Autorisation d'Urbanisme fait l'objet d'une opposition des riverains dans les délais légaux (après affichage terrain), il est nécessaire de prévenir Enedis.

[Ajouter document\(s\)](#)

Déroulé de la demande de raccordement (18/20)

Avis technique favorable CSTB*

Ne vous est demandé que si vous avez demandé la « Prime tuile » (voir slide 17)

Pour les installations souhaitant bénéficier de la prime à l'intégration paysagère (Ptuille), il est nécessaire de fournir l'avis technique favorable de la part de la commission d'experts dédiée aux procédés photovoltaïques, adossée au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

[Ajouter document\(s\)](#)

Certificat professionnel de l'installateur*

Ce certificat atteste de la qualification ou de la certification professionnelle de l'installateur, pour la réalisation d'installations photovoltaïques qui corresponde au type d'installation réalisée et à la taille du chantier ; les qualifications / certifications recevables sont listées dans la note d'instructions de la DGEC du 2/11/2018, consultable sur le site edf-oa.fr

[Ajouter document\(s\)](#)

KBIS ou avis de situation au répertoire SIREN*

Si vous êtes une entreprise ou un professionnel vous devez ajouter un KBIS ou un avis de situation SIREN si vous n'êtes pas inscrit au RCS.

[Ajouter document\(s\)](#)

Déroulé de la demande de raccordement (19/20)

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Plan de situation

Ce plan permet de localiser la parcelle concernée par vos travaux au sein de la commune. Il peut s'agir d'un plan extrait du cadastre. Ce document est disponible sur le site cadastre.gouv.fr.

[Ajouter document\(s\)](#)

Plan cadastral

Le plan cadastral a pour objet de renseigner et de repérer les parcelles en tant qu'unités de la propriété foncière en les délimitant graphiquement par rapport aux parcelles voisines. Il renseigne la présence éventuelle de bâtiments et les identifie à l'aide d'un numéro de parcelle.

[Ajouter document\(s\)](#)

Photos

Joignez une ou plusieurs photos de l'environnement de votre projet, notamment des ouvrages électriques présents devant la construction ou sur le terrain (emplacement du coffret de branchement, du coffret de coupure, du poteau électrique si le réseau d'électricité est aérien).

[Ajouter document\(s\)](#)

Autre

Si vous souhaitez joindre d'autres pièces qui permettent de clarifier votre projet.

[Ajouter document\(s\)](#)

Documents qui ne sont pas nécessaires pour obtenir la complétude de la demande, mais qui pourront être nécessaire pour le raccordement ou l'édition du contrat d'achat. Si vous les avez déjà, chargez-les !

Déroulé de la demande de raccordement (20/20)

Attestation d'architecte

Deux bâtiments exclusivement destinés à l'usage d'habitation au sens de l'article R.311-1-1 du code de la construction et de l'urbanisme et distants de moins de cent (100) mètres sont considérés comme des sites distincts dès lors que le demandeur présente un document émanant d'un architecte qui atteste que l'un et l'autre de ces bâtiments pourrait assurer ses fonctions en l'absence du deuxième bâtiment.

[Ajouter document\(s\)](#)

Contrat de mise à disposition de la toiture

Ce document, signé par les deux parties, est à produire si le producteur n'est pas le propriétaire du bâtiment d'implantation.

[Ajouter document\(s\)](#)

Titre de propriété

Fournir le titre de propriété du bâtiment d'implantation de l'installation (sur lequel seront posés les panneaux photovoltaïques) : dernier avis de taxe foncière, acte notarial de moins de deux ans... Les documents recevables sont listés dans la note d'instructions de la DGEC du 2/11/2018, consultable sur le site edf-oa.fr

[Ajouter document\(s\)](#)

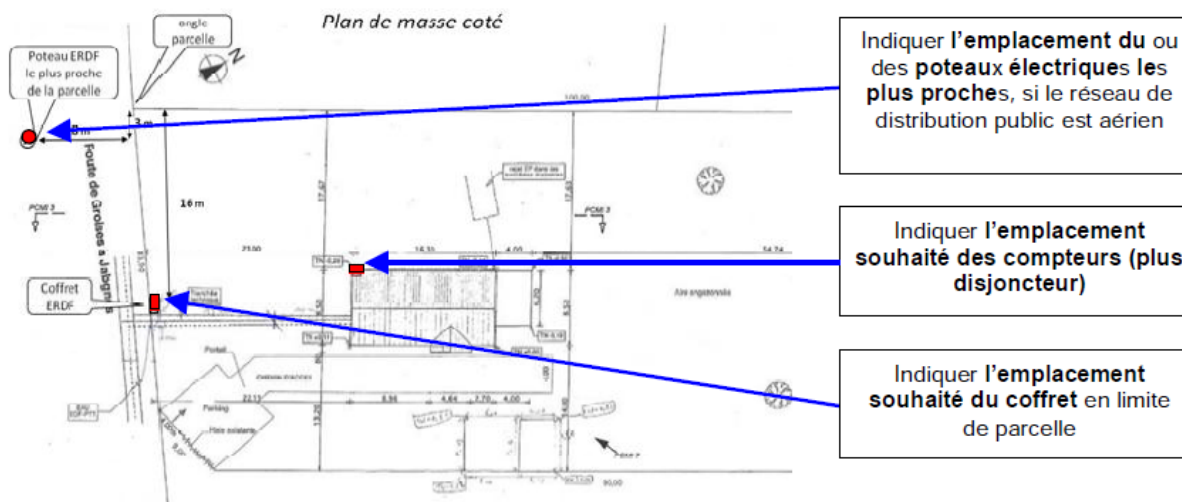
- Vous pouvez maintenant valider la demande !

Exemples de documents à joindre : plan de masse

Plan de Masse (production pure ou quand le contrat de consommation n'est pas au nom du producteur)

C'est un plan qui indique les limites de la ou des parcelles concernées par l'installation, l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle(s), ainsi que des compteurs (de production et non consommation) ; il peut être réalisé à main levée, mais il doit préciser l'échelle ou être coté.

Exemple :



① Nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- L'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique : dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.
- La longueur d'un branchement ne peut dépasser 30 mètres : si c'est le cas, compteurs et disjoncteur seront placés également en limite de parcelle, à proximité du coffret de branchement.

Exemples de documents à joindre : certificat de non-opposition

DEPARTEMENT DE LA DROME

Mairie de

PLAN DE BAIX

26400

Dossier : D.P. n° 2624012D0008
déposée le 13 décembre 2012
Demandeur : Commune de PLAN DE BAIX
Projet : pose de panneaux photovoltaïques
Emplacement : auberge communale
Le Village, parcelle D 377

CERTIFICAT de NON – OPPOSITION

à une DECLARATION PREALABLE

délivré par le maire au nom de la Commune.

Le maire de la Commune de PLAN DE BAIX (Drôme) certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée par la Commune de Plan de Baix le 13 décembre 2012 pour le projet ci-dessus référencé, enregistrée sous le n° 2624012D0008.

Fait à Plan de Baix le 13 janvier 2013.

Le Maire,

Christophe SARAYOTIS



Exemples de documents à joindre : plan de situation

Ce type de plan se télécharge depuis le site <https://cadastre.gouv.fr> :

- Entrer le nom de la commune dans l'outil de recherche puis ouvrir une vue d'ensemble.
- Vous pouvez alors zoomer sur le secteur concerné par votre installation
- Cliquez ensuite sur « Imprimer » à gauche de la fenêtre : sélectionner la ou les parcelles qui vous intéresse, paramétrez l'export puis validez : vous obtenez un document similaire à celui-ci-contre.

Département : Rhône	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier au sein : SDIF du Rhône PTGC 185 rue Garibaldi 69401 69401 LYON CEDEX 03 tel. 04 78 83 33 00 - fax 04 78 83 30 20 ptgc.890.jcr@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : LYON 8 ^{ème}	PLAN DE SITUATION	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
Section : AT Feuille : 000 AT 01 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 22/09/2021 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : IGF2000C48 02017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



Exemples de documents à joindre : photos

Demande de raccordement d'une installation de production injectant par onduleur et de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA, au réseau public de distribution géré par ERDF

Modèles de photos à réaliser afin de définir la solution de raccordement de l'installation de production



Branchement aérien

Cable de branchement, vu de près

Branchement aéro-souterrain

Largeur 54 cm, coffret ouvert



Largeur 35 cm, coffret ouvert

Coffret sur poteau, ouvert

Largeur 23 cm

Compteur extérieur apparent



Compteur et disjoncteur dans coffrets extérieurs

Tableau de comptage intérieur, vu avec recul, permettant de valider la conformité de l'emplacement, et la place disponible pour poser l'installation de production

Voir également l'outil
DEV_TECH_07B_EX_PIECES
_RACCO